

Image not found or type unknown



interdiction d'être à son poste de travail pendant la pause repas

Par **lisells**, le **24/06/2009** à **21:19**

Bonjour,

un employeur a t il le droit d'interdire à son employé d'être à son poste de travail pendant sa pause déjeuner et d'y utiliser son ordinateur (pour courrier, courriel, ou internet. En aucun cas, le dit salarié ne prendra de repas pendant l'utilisation de son ordinateur. la convention collective est celle de la métallurgie.

Merci